

Procès-verbal Assemblée Générale

Monts D'or Vélo

13, rue Catherine et Jean Reynier
69450 Saint-Cyr au Mont d'Or

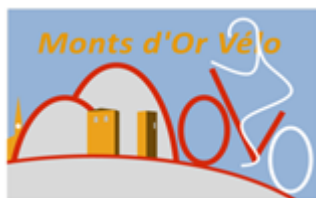
Le 24 janvier 2017 à 20 heures 30, les membres de l'association Monts d'Or Vélo se sont réunis à la Salle des Vieilles Tours à Saint-Cyr au Mont d'Or en Assemblée Générale sur convocation du président. Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-Pierre SARTORETTI président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Hervé NOE secrétaire de l'association. M. Raymond GENEVAY, l'un des deux commissaires aux comptes de l'association, régulièrement convoqués, était présent.

Plus des 2/3 des membres (57/66) à jour de leur cotisation 2017 étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 35 des statuts. A l'entrée, un bulletin de vote a été remis à chaque membre inscrit. Aux membres mandataires, un bulletin de vote supplémentaire leur a été remis, pour les procurations présentées, au maximum de 3.

L'ordre du jour a été rappelé par le Secrétaire :

- Rapport Moral
 - Rapport d'Activité
 - Rapport Financier
 - Budget 2017 et Cotisations 2017
 - Programme et projets 2017
 - Modification du règlement intérieur
-



Le Président a précisé que l'ordre du jour de cette assemblée générale a été adressé à chaque membre.

Il a été fait lecture des différents rapports : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, budget prévisionnel et programme d'activité 2017.

Les comptes de l'association ont été présentés aux contrôleurs de gestion, Gilbert RAY et Raymond GENEVAY. Après les vérifications dûment effectuées, les comptes 2016 sont déclarés conformes.

A la fin des présentations, les membres présents ont remis leur(s) bulletin(s) de vote dans une urne. Le dépouillement a été effectué par Jean-Pierre Sartoretti, Raymond Genevay, René Lanz, Michel Defour et Hervé Noé. Les résultats sont présentés ci-dessous.

Votants : **59**

Exprimés : **57**

| | Pour | Contre | Abstention | Résultat |
|--|------|--------|------------|---------------|
| Rapport moral | 57 | | | adopté |
| Rapport d'activité | 57 | | | adopté |
| Bilan financier | 57 | | | adopté |
| Budget prévisionnel et cotisations 2017 | 56 | 1 | | adopté |
| Modifications Règlement Intérieur | 57 | | | adopté |
| Renouvellement membre du CODIR | | | | |
| Candidats | Pour | Contre | Abstention | Résultat |
| Marc BIGOT | 57 | | | Elu |
| Gilles CATTIN | 14 | | 3 | |
| Jeremy DAVIS | 52 | | | Elu |
| Claude DEFOURNEL | 54 | | | Elu |
| Bernard GOIFFON | 47 | | | Elu |

Le nouveau Comité Directeur (CODIR) du MOV se compose donc de :

| | | |
|--------------------------|------------------------|-------------------------------|
| Marc BIGOT | Jeremy DAVIS | Michel DEFOUR |
| Claude DEFOURNEL | Bernard GOIFFON | Patrick GUILLOT |
| Claire HUAS | René LANZ | Sylvie MAURICE |
| Jean-Roch MEUNIER | Hervé NOE | Jean-Pierre SARTORETTI |

Les membres du Bureau seront élus à la prochaine réunion du CODIR.

Les membres élus de contrôle de gestion, **Gilbert RAY et Raymond GENEVAY** ont été reconduits pour la 3^{ème} année.

Un compte-rendu de cette assemblée générale sera établi et diffusé par mail à tous les adhérents. Il sera également posté sur le site web « montsdorvelo.fr ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint-Cyr au Mont d'Or le 24 janvier 2017

Le Président de séance
Jean-Pierre Sartoretti

Le Secrétaire de séance
Hervé Noé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervé Noé', written over a horizontal line.

Hervé NOE
Secrétaire MOV